

**Votre contact**

Monsieur Virgile CURTIT  
03 88 99 31 62

**Durée**

2 jours  
14 heures

**Public**

Recyclage pour les exécutants et responsables opérant sur les installations électriques temporaires ou permanentes, selon leur domaine de tension... (voir 'infos détaillées' ci-contre). Niveau : minimum CAP élec.

**Prérequis**

Présenter au formateur son (ses) titre(s) habilitation électrique et pièce d'identité. Exercer régulièrement dans l'activité de chaque symbole. Avoir ses EPI (chaussures de sécurité). Français lu, écrit, parlé.

**Effectif**

Minimum 6 stagiaires  
Maximum 10 stagiaires

**Moyens pédagogiques et techniques**

Animation interactive sur la base d'expériences vécues. Questions et réponses individuelles. Cours, exercices et corrigés. Présentation par vidéoprojection (salle multimédia). Mise en situation (pratique). Évaluation par QCM.

**Formateur**

Formateur qualifié (titre d'habilitation électrique), ayant une grande expérience en électrotechnique et sécurité électrique.

**Suivi et évaluation**

Évaluation du Savoir (théorie) : Contrôles individuels (QCM).  
Évaluation des Savoir-faire (pratique) : Travaux pratiques (4 heures) sur 2 mises en situation.

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation. Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et une attestation de formation sera remise.

**Informations complémentaires**

**Accessibilité de la formation**

Afin de garantir un accueil attentif aux personnes en situation de handicap, en difficultés d'accessibilité ou nécessitant tout accompagnement spécifique, nous vous invitons à nous contacter au préalable afin d'étudier votre situation.

**Objectifs de la formation**

Habilitation électrique B2V BC BR : Opérations d'ordre électrique NF C 18 510 RECYCLAGE

**Objectifs pédagogiques**

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en capacité de :  
Valider ses connaissances théoriques et pratiques d'intervention sur installations électriques BT conformément à la norme NF C 18 510.

**Contenu**

Déroulement de la formation - modules R1 R4 :

- Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences (avérées ou potentielles)
- Pratiques professionnelles
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Habilitation électrique BT : principe, symboles, zones d'environnement et leurs limites, analyse des risques et formalisation (prévention).
- Zones d'environnement et leurs limites.
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation.
- Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser.
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main ...) risques et mise en œuvre.
- Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, mise hors portée, VAT, mise hors tension, consignation.
- Documents applicables lors d'opération (instructions sécurité, attestations de consignation, autorisation travail, certificat tiers, avis fin travail, ...).
- Mesure de prévention à appliquer lors d'une opération : analyse des risques, éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter la prévention.
- Induction, couplage capacitif, protocoles de prévention associée, mise en équipotentialité.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

Public concerné (infos détaillées) :

- Les installations électriques temporaires (structures, baraques, stands situés dans des champs de foire, des marchés, des parcs de loisirs, des cirques et des lieux d'expositions ou de spectacle, ...).
- Les installations du bâtiment, des travaux publics et du génie civil.
- Les installations utilisées pendant les phases de construction ou de réparation, à terre, de navires, de bateaux ou d'aéronefs.
- Les installations des chantiers forestiers et des activités agricoles.
- Les installations des atmosphères explosives.
- Les installations de soudages, métallurgie, chaudronnerie et mécanique présentant des risques particuliers de choc électrique.
- Types d'opérations B1() B2() : création ou modification d'une installation, remplacement d'un coffret ou armoire, balisage de la zone de travail et vérification de la bonne exécution des travaux par les Chargé de travaux ou consignation ou exploitation électrique, ...
- Types d'opérations BR : recherche de pannes, dysfonctionnements ; réalisation de mesures, essais, manœuvres ; remplacement matériels défectueux (relais, bornier, ...) ; mise en service partielle ou temporaire d'une installation, (dé)connexion en présence de tension (max 500V AC).
- Types d'opérations BC : consignation d'un ouvrage ou installation électrique.